ENQUETE PUBLIQUE VILLE DE LA LOUVIERE

DECRET DU 05 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Concerne la demande de Permis Intégré introduite par ALDI GEMBLOUX SA, Parc Créalys, 5032 Gembloux-Les Isnes pour l'installation temporaire d'un commerce à l'enseigne ALDI durant le chantier de reconstruction (12 mois à partir du printemps 2020) de ses installations existantes à La Louvière.

sur un bien sis

Chaussée Paul Houtart, 88 à 7100 Houdeng-Goegnies

(Catégorie C)

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de La Louvière au

Service Développement Économique Place Communale, 1 à LA LOUVIERE Personne de contact: S. LOUVIEAUX , C. DELHAYE, A.LABEEU

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressée à: |
|---|----------------------------------|--|--|
| Le 26/07/2019 | Le 31/07/2019 | Service Développement Économique Place Communal 1 à LA LOUVIERE Le 02 septembre 2019 | Service Développement Économique Place Communale, 1 à LA LOUVIERE developpement.economique@lalouviere.be |

Le Collège Communal,

Porte à la connaissance du public, qu'en vertu de l'article 83 § 2, alinéa 1 du décret du 5 février 2015, relatif aux implantations commerciales.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-1 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. En dehors des heures de service, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 064/27.80.11 au moins 24h à l'avance.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du Fonctionnaire des Implantations Commerciales (Tél: 081/33.46.10) ou auprès du demandeur (0475/279189).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

À La Louvière, le 26 juillet 2019

Le Directeur général, Rudy ANKAERT Le Bourgmestre, Jacques GOBERT